



PUBLIC

Conducteur de PEMP
ayant déjà reçu la
formation initiale



PRÉ-REQUIS

Lire et comprendre le
français est conseillé



DURÉE

1 jour - 07 heures
1 jour - 7 heures



MODALITÉS

Présentiel

Aptitude médicale travail en hauteur souhaitée

TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

Attestation de réussite théorie et du savoir-faire pratique

R486 cat A code RS :5084 enregistrée le 02-03-2020

R486 cat B code RS :5082 enregistrée le 02-03-2020

Certificateur :CNAM



» RÉSULTATS ATTENDUS

- Acquérir des connaissances et des compétences en vue d'obtenir la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maintenir et actualiser ses connaissances en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des PEMP.
- Maintenir et actualiser son savoir-faire pratique en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des PEMP.
- Porter un regard critique sur sa situation de travail du point de vue de l'applicabilité des principes de base et des améliorations éventuelles à apporter.
- Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration, en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Exercices et mise en situation pour la partie pratique
- Remise d'une documentation à la fin du stage



DATES ET LIEUX

Agen	Marmande
11 mars	29 janvier
04 avril	19 février
16 mai	18 mars
10 juin	29 avril
	30 mai
	17 juin

Périgueux	Villeneuve
26 février	22 février
25 mars	15 avril
04 avril	27 juin
21 mai	
13 juin	



TARIFS

Cat A=240 € HT - 288 € TTC
Cat B=290€ HT-348€TTC
Cat A et Cat B= 320€HT-384€TTC



INTERVENANT

Formateurs expérimentés



Lieux aménagés et modalités adaptées
pour faciliter l'accès et l'usage aux
personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

EPI	<ul style="list-style-type: none"> Se munir impérativement de chaussures de sécurité, d'un harnais contrôlé et d'un casque jugulaire, d'un vêtement réfléchissant et de protection auditive
THEORIE	<ul style="list-style-type: none"> Connaissances générales <ul style="list-style-type: none"> Décret, arrêtés ministériels et recommandations CNAMTS Les conditions requises pour conduire une PEMP Les documents accompagnant la PEMP Sensibilisation à la sécurité <ul style="list-style-type: none"> Les accidents de PEMP (statistiques, causes, prévention) Les responsabilités du conducteur de PEMP et de l'employeur Les différents acteurs en prévention et leur rôle Technologie et stabilité des PEMP <ul style="list-style-type: none"> Les différentes catégories et leurs usages courants, les différents organes de la PEMP, les consignes d'entretien, les dispositifs de sécurité Exploitation des PEMP <ul style="list-style-type: none"> Les vérifications à la prise et fin de poste La capacité de levage (hauteur, poids, nombre de personnes) Les facteurs de stabilité Les déplacements dans l'entreprise ou sur le chantier La signalisation réglementaire Les consignes de sécurité (EPI, proximité des lignes électriques ...) Formation si nécessaire adéquate à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur Les produits dangereux La mise en sécurité en fin de poste Entretien
PRATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Prise de poste et mise en service Adéquation Mise en place, Conduite, manœuvres Chargement et déchargement sur un porte engins <i>en option</i> Fin de poste, maintenance
EVALUATION DES CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle des connaissances théoriques et pratiques et plus particulièrement sur le port des EPI et anti chutes si nécessaire Cette formation permet de se présenter aux épreuves du CACES® selon la R486 A CNAMTS

TEST CACES® R486

- » **RÉSULTATS ATTENDUS**
- » Obtenir le CACES R486 A selon la CNAMTS

- » **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**
- » Passage des épreuves théoriques pratiques en vue d'obtenir le CACES®



DATES ET LIEUX

Agen
12 mars
05 avril
17 mai
11 juin

Marmande
30 janvier
20 février
19 mars
30 avril
31 mai
18 juin

Périgueux
27 février
26 mars
05 avril
22 mai
14 juin

Villeneuve
23 février
16 avril
28 juin



TARIFS

Cat A=200 € HT - 240 € TTC
Cat B=200€ HT-240€TTC
Cat A et Cat B= 405 €HT-486€TTC



INTERVENANT

Formateurs qualifiés et expérimentés

TEST CACES® R486

PRESENTATION

- Le CACES® est issu de recommandations de la CNAM. Sans être obligatoire, l'application de ces recommandations constitue un bon moyen pour le Chef d'Etablissement de se conformer aux obligations réglementaires en matière de contrôle de connaissances pour la conduite en sécurité de l'équipement au travail

EVALUATION THEORIQUE

- Durée : 1 heure environ
- La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués

EVALUATION PRATIQUE

- EPI obligatoire : équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, gants, harnais, casque vêtement réfléchissant et protection auditive)
- Les candidats se présentant sans leurs EPI ne pourront pas participer aux épreuves pratiques
- Les épreuves pratiques des CACES® pour PEMP sont réalisées en utilisant alternativement deux PEMP (1A 3A) pour la catégorie A et (1B 3B) pour la catégorie B
- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure à 0 pour chacun des points d'évaluation du barème
- Chaque compétence sera évaluée et notée suivant un barème pré établi et certifié par l'AFNOR organisme certificateur

FIN DES EPREUVES

- Les résultats seront communiqués aux candidats en fin de journée. Si le candidat est admis, il se verra remettre une attestation provisoire de CACES®. L'attestation CACES® sera transmise ultérieurement soit à l'entreprise, soit l'institutionnel, soit au candidat indépendant

Sur demande et en présence du testeur, tout candidat pourra consulter ses résultats aux épreuves